

RECEVÉ
DÉPOT DU 8/10/02
R.C.S 94.3170... A2484

CENTRE HAVRAIS DE DISTRIBUTION REGLEMENTEE

Société Anonyme au capital de 40 000 euros

Siège social : Route de la Plaine
76700 ROGERVILLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 NOVEMBRE 2001**

L'an deux mille un, le vendredi 22 novembre à 15 heures 30, Messieurs les Administrateurs se sont réunis en Conseil dans les bureaux de SOGESTROL, Route de la Chimie à GONFREVILLE L'ORCHER, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente,

- - - - -

- Questions diverses.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| - Monsieur Alexandre MONGELLAZ | Président Directeur Général |
| - Monsieur Michel DAVAL | Administrateur |
| - Société DAHER | Administrateur |
| représentée par M. Hauters | |
| - Maison JAMEIN SA | Administrateur |
| représentée par M. Roussel | |
| - Transports BUFFARD | Administrateur |
| représentés par M. Benard | |

Sont absents excusés :

- | | |
|----------------------------|----------------|
| - Monsieur Gérard PERRIN | Administrateur |
| - Monsieur Pascal GIRARDET | Administrateur |

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexandre MONGELLAZ.

Le Président constate que plus de la moitié des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.



I - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Après lecture, le procès-verbal de la précédente séance du 21 septembre 2001 est approuvé à l'unanimité.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Démission d'un Administrateur

Le Président expose que par lettre en date du 13 novembre 2001, Monsieur Michel DAVAL lui a fait part de sa décision de démissionner de son mandat d'Administrateur, à effet du 31 Décembre 2001.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accepter la démission de Monsieur Michel DAVAL de son mandat d'Administrateur et remercie Monsieur DAVAL pour l'action qu'il a menée dans l'exercice de ses fonctions.

Cooptation d'un Administrateur

En remplacement de Monsieur Michel DAVAL, le Président propose la nomination de Monsieur Philippe MARACHE.

Le Conseil à l'unanimité coopte Monsieur Philippe MARACHE comme Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

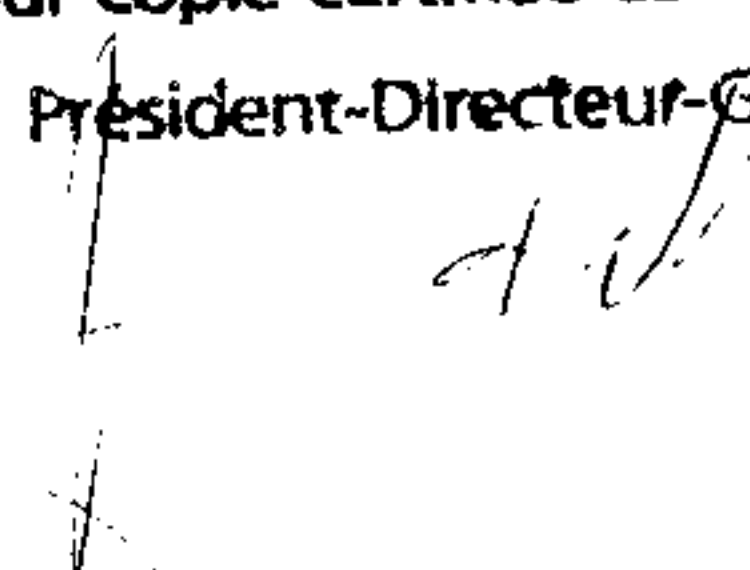
Agrément d'une cession d'action

Le Président expose que par lettre en date du 13 novembre 2001 Monsieur Michel DAVAL soumet au Conseil la cession d'une action lui appartenant au profit de Monsieur MARACHE.

Après délibération et conformément à l'article 11 des statuts, le Conseil à l'unanimité agréé en qualité de nouvel Actionnaire Monsieur Philippe MARACHE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 30.

Pour copie certifiée conforme
Le Président-Directeur-Général



CENTRE HAVRAIS DE DISTRIBUTION REGLEMENTEE

Société Anonyme au capital de 40 000 euros

Siège social : Route de la Plaine
76700 ROGER VILLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2002**

L'an deux mille deux, le lundi 18 mars à 15 heures, Messieurs les Administrateurs se sont réunis en Conseil dans les bureaux de SOGESTROL, Route de la Chimie à GONFREVILLE L'ORCHER, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente,

- - - - -

- Questions diverses.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Alexandre MONGELLAZ	Président Directeur Général
- Monsieur Gérard PERRIN	Administrateur
- Monsieur Michel DAVAL	Administrateur
- Maison JAMEIN SA	Administrateur
représentée par M. Roussel	
- Transports BUFFARD	Administrateur
représentés par M. Benard	

Sont absents excusés :

- Monsieur Pascal GIRARDET	Administrateur
- Société DAHER	Administrateur
représentée par M. Hauters	

Monsieur Claude BOUTE, Commissaire aux Comptes, assiste également à la séance.



La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexandre MONGELLAZ.

Le Président constate que plus de la moitié des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

I - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

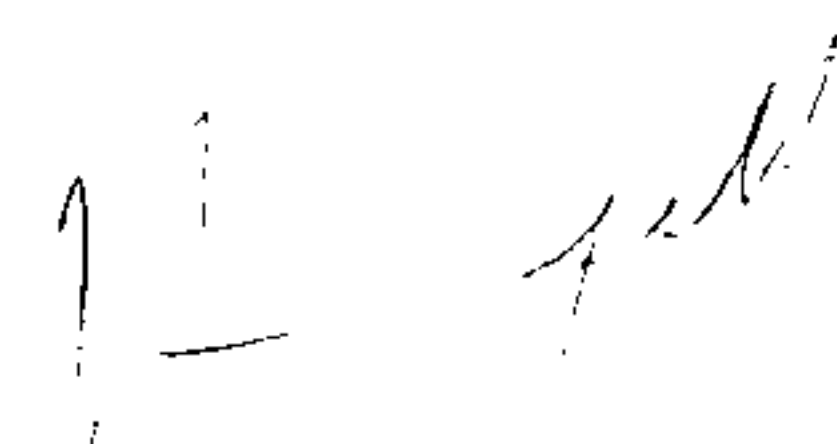
/Après lecture, le procès-verbal de la précédente séance du 22 novembre 2001 est approuvé à l'unanimité.

V - QUESTIONS DIVERSES

Démission du Directeur Général

Le Conseil prend acte, conformément à ce qui avait été annoncé, de la démission de M. Christian VERMILLON le 17 janvier 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 30.


Pour copie certifiée conforme
Le Président-Directeur-Général